Syndicat Force Ouvrière DGFiP – Section de l'Oise
2 rue Molière - 60000 Beauvais
permanence le lundi
Tél (répondeur) : 03 44 06 35 68
mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr
web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/

**Poursuivons ENSEMBLE la conquête de DROITS NOUVEAUX**

# Comités Techniques Locaux des 13/09 et 03/10/2016

## Adaptation des Structures et du Réseau - Restructurations 2017

## Désordre du jour

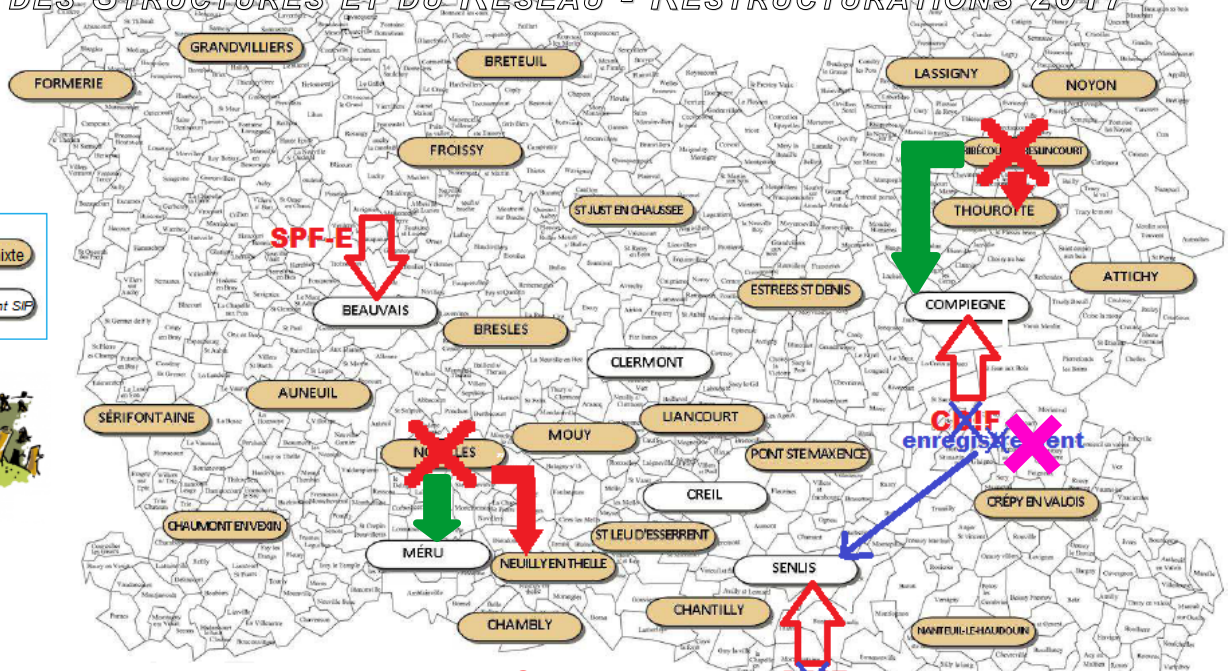

## Réponses de la direction à la déclaration liminaire FO

*à (re-)lire ici*

***Sur l'avenir du service Dépense avec la nouvelle carte des assignations : réponse floue.***

A se demander si la direction y comprend elle-même quelque chose, mais a priori, pas de changement particulier en perspective dans l'Oise.

***Sur l'avenir des Domaines (la pétition de l'Oise étant remise par FO le 13/09) : réponse "rassurante".***

L'Oise garde un pôle d'évaluation et s'occupera de plus de l'Aisne. La direction se veut rassurante, estimant "garder la main" pour la suite des événements. Seul le chef de service perdrait des missions avec la concrétisation de la Direction Immobilière de l'État (DIE). S'agissant des évaluateurs (2 à Beauvais,2 à Creil, 2 à Compiègne), le relèvement des seuils s'accompagne d'une réflexion sur la durée de vie d'une évaluation, ce qui devrait permettre d'adapter la charge aux effectifs, en améliorant la situation actuelle car les évaluateurs sont archi-débordés. La direction a prévu de rassurer les collègues de la gestion et de l'évaluation fin octobre.

***Sur la fusion des SIE Nord et Sud à Compiègne : réponse claire.***

Celle-ci reste envisagée au 1er janvier 2018 mais aucun feu vert officiel n'est donné à ce stade.

***Sur la présentation du SDCI[1] et de ses éventuelles conséquences sur le réseau : réponse gênée.***

La direction considère que cette réforme territoriale n'emportera pas de modification justifiant une adaptation de la DDFiP 60. La présentation de ce dossier étant effectuée dans les autres départements, la direction consent à présenter ce dossier dans un prochain Comité Technique Local... mais juste *"pour information"*.

***Sur la super-régionalisation des missions du contrôle fiscal : réponse inquiétante.***

La direction prévoit de présenter la nouvelle organisation lors du CTL de novembre : pôle pénal inter-régional, pôle inter-régional de programmation.

***Sur l'arrivée du prélèvement à la source : réponse incroyable.***

Puisque certains candidats à l'élection présidentielle ont annoncé qu'ils supprimeront cette réforme, la direction ne prévoit aucune anticipation, aucun rétroplanning, rien, NADA.

***Sur l'état des effectifs de notre Cellule Informatique Départementale (CID 60) : réponse catastrophe.***

La direction estimait jusque là que ce n'était pas son problème, que la DISI Nord lui enverrait des renforts etc. Aujourd'hui, on ne voit rien venir excepté des difficultés, et les départs se succèdent à la CID depuis des années sans être remplacés. La direction, enfin consciente du problème, n'a néanmoins aucune solution. Ça promet.

***Sur la permutation des 2 chefs de pôle moins d'un an après le nouvel organigramme : réponse de coach.***

La présidente assume ce choix, soi-disant pris dès le départ, pour booster certains déroulements de carrière. Pas les nôtres bien sûr, mais ça, vous l'aurez tous compris !!!

1 Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

## 1) Procès-Verbal du CTL des 14 et 17 mars 2016

Le **compte-rendu** des élus ***FO*** reste disponible en ligne sur notre site Internet.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de la séance du 03/10/2016.

**Résultat des votes :** 6 voix POUR ( = 4 ***F.O.*** + 1 Solidaire + 1 Travailleur Chrétien)

## 2) Fermeture de NOAILLES au 1er janvier 2017 (arrêté ministériel du 26 août 2016)

***FO*** est opposé à la casse systématique et aveugle du réseau rural. La fermeture de Noailles entraînera fatalement un éloignement important[2] du service public pour nos usagers et partenaires (ordonnateurs, régisseurs...), mais aussi une diminution par trois du temps dont disposera le comptable de Neuilly-en-Thelle pour chaque interlocuteur. Pour couronner le tout, une multiplication des guichets sera subie par nos usagers puisque le recouvrement est transféré au SIP de Méru !

Les élus ***FO*** n'ont eu de cesse d'alerter la direction locale et les élus (maires, députés, sénateurs, Président de région...) sur l'aberration d'un tel projet :

- Fermer Noailles qui gère 87 budgets dont 21 communes, pour en confier la tenue à Neuilly-en-Thelle qui n'en gère habituellement que 38 dont 12 communes, voilà qui a de quoi surprendre.
- Vider des locaux domaniaux (à Noailles), pour aller occuper des surfaces locatives (Neuilly), ce n'est pas non plus très conforme à ce qui est attendu en matière de politique immobilière de l'État.
- Envoyer nos usagers du canton de Chaumont-en-Vexin (Noailles) dans les services implantés dans le canton de Méru (Neuilly), c'est encore illogique.

| collectivité précédemment gérée par Noailles (SPL et recouvrement) | nouveau C.F.P. pour le Secteur Public Local | | nouveau C.F.P. pour le recouvrement |
|---|---|---|---|
| | trésorerie | nombre de budgets | SIP |
| ABBECOURT | NEUILLY-EN-THELLE | 4 | SIP de MERU |
| BERTHECOURT [3] | BRESLES | 6 | SIP de MERU |
| CAUVIGNY | NEUILLY-EN-THELLE | 3 | SIP de MERU |
| LE COUDRAY-SUR-THELLE | NEUILLY-EN-THELLE | 4 | SIP de MERU |
| LE DELUGE [4] | MERU MUNICIPALE | 2 | SIP de MERU |
| HERMES | BRESLES | 6 | SIP de BEAUVAIS |
| HODENC-L'EVEQUE | NEUILLY-EN-THELLE | 2 | SIP de MERU |
| LABOISSIERE-EN-THELLE | NEUILLY-EN-THELLE | 4 | SIP de MERU |
| LACHAPELLE-SAINT-PIERRE | NEUILLY-EN-THELLE | 2 | SIP de MERU |
| MONTREUIL-SUR-THERAIN | NEUILLY-EN-THELLE | 2 | SIP de MERU |
| MORTEFONTAINE-EN-THELLE | NEUILLY-EN-THELLE | 4 | SIP de MERU |
| MOUCHY-LE-CHATEL | NEUILLY-EN-THELLE | 2 | SIP de MERU |
| LA NEUVILLE-D'AUMONT [4] | MERU MUNICIPALE | 3 | SIP de MERU |
| NOAILLES | NEUILLY-EN-THELLE | 6 | SIP de MERU |
| NOVILLERS-LES-CAILLOUX | NEUILLY-EN-THELLE | 3 | SIP de MERU |
| PONCHON | NEUILLY-EN-THELLE | 6 | SIP de MERU |
| SAINTE-GENEVIEVE | NEUILLY-EN-THELLE | 3 | SIP de MERU |
| SAINT-SULPICE | NEUILLY-EN-THELLE | 4 | SIP de MERU |
| SILLY-TILLARD | NEUILLY-EN-THELLE | 3 | SIP de MERU |
| VILLERS-SAINT-SEPULCRE | NEUILLY-EN-THELLE | 3 | SIP de MERU |
| WARLUIS | BEAUVAIS MUNICIPALE | 3 | SIP de BEAUVAIS |
| CCPT | NEUILLY-EN-THELLE | 12 | / |

L'emploi du chef de poste (inspecteur divisionnaire de classe normale) est perdu pour l'Oise : il est restitué à la centrale. La direction a décidé de transférer les 3 emplois (1 B + 2 C) de Noailles ainsi :

- les 2 emplois C à Neuilly-en-Thelle,
- l'emploi B au SIP de Méru.

Une CAP Locale se tiendra début novembre pour prendre en compte les nouveaux souhaits d'affectation des agents, qui sont éligibles à la Prime de Restructuration de Service en cas d'éloignement de leur domicile.

**Résultat des votes :** unanimité CONTRE ( = 5 ***F.O.*** + 3 CGT + 1 Solidaire + 1 CFTC)

2 Plus de 30 minutes de trajet pour nos usagers (St Sulpice, Montreuil-sur-Thérain, Villets-St Sépulcre).
3 Une fusion est prévue avec Hermes, mais elle n'est pas encore actée.
4 Ces 2 communes vont fusionner avec Ressons-L'Abbaye pour devenir la commune de "LA DRENNE".

## 3) Fermeture de RIBECOURT au 1er janvier 2017 (arrêté ministériel du 26 août 2016)

***FO*** est opposé à la casse systématique et aveugle du réseau rural .

La fermeture de Ribécourt entraînera un éloignement du service public pour nos usagers et partenaires, ainsi qu'une diminution par deux du temps dont disposera le comptable de Thourotte pour chaque interlocuteur. De plus, nos usagers vont perdre leurs repères en subissant une multiplication des guichets (le recouvrement étant transféré au SIP de Compiègne).

| collectivité précédemment gérée par Ribécourt (SPL et recouvrement) | nouveau C.F.P. pour le Secteur Public Local | | nouveau C.F.P. pour le recouvrement |
|---|---|---|---|
| | trésorerie | nombre de budgets | SIP |
| BAILLY | THOUROTTE | 5 | SIP de COMPIEGNE |
| CAMBRONNE-LES-RIBECOURT | THOUROTTE | 4 | SIP de COMPIEGNE |
| CHIRY-OURSCAMPS [5] | THOUROTTE | 4 | SIP de COMPIEGNE |
| MACHEMONT | THOUROTTE | 2 | SIP de COMPIEGNE |
| PIMPREZ | THOUROTTE | 3 | SIP de COMPIEGNE |
| RIBECOURT-DESLINCOURT [5] | THOUROTTE | 7 | SIP de COMPIEGNE |
| SAINT-LEGER-AUX-BOIS | THOUROTTE | 2 | SIP de COMPIEGNE |
| TRACY-LE-VAL | THOUROTTE | 4 | SIP de COMPIEGNE |

**RIBÉCOURT-DRESLINCOURT**

### Les élus s'opposent à la fermeture de la perception

■ Réunis en conseil communautaire, lundi soir, les élus de la communauté de communes des Deux Vallées (CC2V) ont voté une motion contre la fermeture de la perception de Ribécourt-Dreslincourt. Dans le cadre du plan de restructuration du réseau du Trésor public de l'Oise, la structure pourrait être regroupée avec celle de Thourotte. Depuis 2004, c'est la troisième fois que la perception de la commune est menacée. Pour les élus de la CC2V, cette fermeture « engendrerait un préjudice considérable pour les communes et les habitants ». Un soutien bienvenu pour Jean-Guy Létoffé, maire (PCF) de Ribécourt-Dreslincourt, bien décidé lui aussi à se battre contre cette fermeture annoncée.

L'emploi du chef de poste (inspecteur) est redéployé, très vraisemblablement au SIP de Compiègne où la direction a déjà affecté un adjoint ALD.

Les 2 autres emplois (1 B + 1 C) de Ribécourt sont ainsi transférés :

- le poste d'agent au SIP de Compiègne,
- le poste de contrôleur à Thourotte.

VENDREDI 4 MARS 2016 COURRIER PICARD

**RIBÉCOURT-DRESLINCOURT**

### Le Trésor public à nouveau menacé

Contre la fermeture du Trésor public, les élus de Ribécourt-Dreslincourt sollicitent la mobilisation de la population pour la troisième fois.

D'abord en 2004, puis en 2008 et à nouveau en 2016, le Trésor public est menacé de fermeture à Ribécourt-Dreslincourt. Celle-ci devrait être actée au 1er janvier 2017. De nouveau, la banderole « Non à la fermeture du Trésor public » s'affiche sur le fronton de la mairie. Le conseil municipal veut faire savoir son « *opposition à toute fermeture d'un service public dans la commune* ». Selon le maire, Jean-Guy Létoffé, « *la direction des Finances publiques a la volonté de traiter tout par l'informatique. Il s'agit de réduire au maximum le service public de proximité, d'éloigner le citoyen des services, de toute relation humaine, alors que nous vivons une période où les gens sont de plus en plus fragilisés* ».

Lors d'une conférence de presse donnée hier, Jean-Guy Létoffé s'est étonné de ce choix : « *La trésorerie de Ribécourt traite, avec trois salariés dont un absent de longue date, 33 budgets de collectivités, tout comme la trésorerie de Thourotte avec plus de personnel.* » Et de poursuivre : « *Selon l'évaluation des services des finances, elle engrange les meilleurs résultats du département. Le trésorier est un agent de l'État efficace et compétent, toujours de bon conseil.* » Les locaux sont mis à disposition par la commune, qui a engagé des travaux de rénovation en 2009, pour un montant de 13 000 €, de manière à mieux accueillir le public. La directrice départementale des finances publiques, en réunion hier, devrait s'exprimer dans les prochains jours.

Une banderole orne la façade de la mairie de Ribécourt-Dreslincourt.

**« On part pour gagner ! »**

Patrice Carvalho, député-maire de Thourotte, a déjà apporté son soutien. Et le maire de Ribécourt d'être sûr d'avoir celui des élus de la communauté de communes. « *Quel que soit leur bord politique, ils sont tous attachés au maintien des services publics en zone rurale.* » Lors d'événements locaux, la population sera de nouveau sollicitée : pétition, manifestations … « *On part pour gagner !* »

Les souhaits de ré-affectation des personnels, éligibles à la Prime de Restructuration de Service en cas d'éloignement du domicile familial, seront examinés en CAP Locale début novembre.

**Résultat des votes :**

unanimité CONTRE

5 ***F.O.*** + 3 CGT
+ 1 Solidaire + 1 CFTC

Au vu de l'arrêté du 17/12/15 qui fixe le nombre de postes comptables (C4) ouverts aux inspecteurs à 359, contre 886 en 2012, ***FO*** dénonce la quasi-fin de la possibilité d'accéder aux fonctions comptables pour les inspecteurs, qui perdront leur école du *''terrain''*, qui faisait pourtant toute la force du réseau ex-DGCP.

### Les trésoreries de Noailles et Ribécourt menacées : FO tire la sonnette d'alarme

*Les deux trésoreries des Finances publiques menacées dans l'Oise. (Source FO)*

«*La modernisation de nos services ne nous dérange pas, au contraire, nous en sommes assez fiers. Mais qu'en contrepartie on ferme de l'accueil au public alors que les gens viennent et ont besoin d'explications, ça non.*»

La section Force Ouvrière des finances publiques de l'Oise, par la voix de sa secrétaire départementale Bernadette Philips, regrette la généralisation de la déclaration d'impôts en ligne et sa conséquence : «*des effectifs supprimés, des accueils fermés ou des réductions des horaires et jours d'ouverture au public*».

Dans l'Oise, tous les services de la direction générale des finances publiques (940 postes sur le papier, 850 à l'heure actuelle selon FO) «*ont dû fermer une journée de plus par semaine depuis le 1er avril 2015. Et la nouvelle directrice veut encore en fermer pour privilegier notamment l'accueil sur rendez-vous*», note la secrétaire départementale.

Depuis février 2016, la permanence de Crèvecœur a fermé et «*les trésoreries de Noailles et Ribécourt sont menacées au 1er janvier 2017*». Pour FO, supprimer des services publics en milieu rural «*c'est faire reculer la République et abandonner nos usagers les plus fragiles. Nous espérons que le ministre entendra nos revendications et ne fermera pas ces deux pôles. La décision est attendue cet été ou début septembre.*»

Pour Bernadette Philips, ces fermetures interviennent alors que le gouvernement entend «*mettre en place la retenue à la source. Une usine à gaz qui va nécessiter de notre part de nombreuses explications. Les gens ont besoin d'eclaircissements. Il aurait été plus simple et moins coûteux de généraliser le prélèvement mensuel.*»

**L'ADMINISTRATION EVOQUE UNE NÉCESSAIRE ADAPTATION**

Cette volonté de fermer Noailles et Ribécourt est confirmée, mais nuancée, par Eric Lalanne, administrateur des finances publiques et adjoint de Françoise Coulongeat, la directrice : «*Il ne s'agit pas de fermer des accueils mais de tenir compte des nouveaux moyens mis à la disposition des usagers*», note-t-il. «*Il y a internet (impots.gouv) et une plateforme téléphonique (0811363600) pour déclarer, chercher des justificatifs, faire des réclamations ou simplement être guidés. Notre politique générale est de maintenir l'accueil. Simplement, Ribécourt et Noailles sont des structures fragiles. Ribécourt c'est trois emplois mais tourne en réalité avec deux personnes. L'objectif est de fusionner avec les bureaux de Thourotte. Ça n'a que peu d'impact : les deux sont distants de 5 kilomètres. Clairement si une fermeture implique des temps de déplacement supérieurs à 30 minutes on ne le fait pas.*»

Concernant Noailles, l'administrateur des finances note là encore une structure fragile «*avec un trésorier et trois postes, dont deux sont vacants depuis des années. Du coup, l'un a été supprimé. Ensuite Noailles pâtit d'une baisse des budgets traités. Le déménagement du siège de la communautés de communes de Noailles à Neuilly-en-Thelle, par exemple. Notre volonté c'est de partager les budgets restants type CCAS, cantine scolaire et autres entre Méru et Neuilly-en-Thelle. Là encore, les emplois ne sont pas supprimés, mais transférés. Dans tous les cas, nous avions ouverts une concertation avec les mairies, les organismes concernées, les associations etc. Desormais, nous attendons les arbitrages.*»

Comme FO donc qui précise : «*Nous avons le soutien de maire, de conseillers departementaux. Une pétition circule pour Noailles… Même Xavier Bertrand soutient cette cause.*»

A. G.

5 30 minutes de trajet pour nos usagers de Ribécourt ou de Chiry-Ourscamps qui devront se rendre à Compiègne.

## 4) Évolution de l'organisation des missions foncières au 1er septembre 2017

La réforme SIP / CDIF avait été suspendue fin 2008 pour cause de fusion DGI-DGCP. La DDFiP de l'Oise fait partie des 64 directions qui ont réalisé un rapprochement partiel.

Actuellement, à Senlis et à Compiègne, les CDIF restent les interlocuteurs des usagers pour toute question sur le calcul de la valeur locative des biens immobiliers ou demande d'extrait de plan cadastral (également accessible sur le site www.cadastre.gouv.fr). Tandis que, à Beauvais, Méru, Clermont et Creil, ces missions sont assurées par les SIP.

La DG impose désormais de choisir entre une cellule départementale unique et une intégration des CDIF dans les SIP. Dans l'Oise, les missions foncières seront toutes intégrées dans les SIP, c'est-à-dire dissoutes, ce que ***FO*** dénonce tout en revendiquant le rétablissement de la formation cadastre pour les contrôleurs.

La direction a l'intention de privilégier la mise en place d'une cellule foncière par SIP, ce qui n'est pas encore le cas à Méru où ces missions sont réparties dans chaque secteur d'assiette.

C'est bien la fin des CDIF[6] dans l'Oise qui se profile, hélas.

Si aucun déménagement n'est prévu à Senlis pour les personnels du CDIF, le sort de Compiègne reste en suspens. ***FO*** a indiqué que les agents souhaitaient rester à proximité des géomètres et du SPF, dans leurs locaux actuels, avec leur volumineuse documentation à disposition. La direction estime que la généralisation de l'accueil sur rendez-vous à Compiègne en 2017[7] permettra aux collègues de la cellule foncière de continuer à proposer un accueil dédié.

Les personnels concernés sont prioritaires pour suivre leur mission au SIP s'ils le souhaitent :

- CDIF de Senlis = 1 B + 2 C
- CDIF de Compiègne = 1 inspecteur + 3 B + 1 C

***FO*** est farouchement opposé aux dissolutions de nos 2 derniers CDIF dans les SIP. Les SIP deviennent des gros fourre-tout ingérables où les personnels sont spécialisés contre leur gré, cantonnés dans une seule fonction, quasiment sans possibilité de changer de service en interne, ce qui créée des situations de souffrance chaque année plus nombreuses. L'expertise des CDIF doit être valorisée par le maintien de la spécialisation choisie, sur place, gage d'efficacité et de reconnaissance pour les personnels concernés.

Halte au massacre ! L'expertise des CDIF doit être valorisée par le maintien de la spécialisation choisie, sur place, gage d'efficacité et de reconnaissance pour les personnels concernés.

- Relire le compte-rendu du **Groupe de Travail "Cadastre" du 5 mars 2012**
- Relire le **compte-rendu du Groupe de Travail du 15/10/14**
- Relire le tract rendant compte du **Groupe de Travail du 14/01/14**

En parallèle, la présidente décide d'organiser les missions foncières en mettant en place un un nouvel organigramme (un de plus).

Au 01/09/17, le **PTGC**[8] aura une compétence départementale tout en comprenant 2 branches :

- Beauvais-Clermont à **Beauvais** : 7 géomètres, 1 contrôleur et 1 agent, encadrés par un inspecteur ;
- Compiègne-Senlis à **Compiègne** : 7 géomètres (4 à Compiègne + 3 à Senlis où un bureau *"de passage"* est maintenu), encadrés par un inspecteur.

L'ensemble sera chapeauté par un **référent technique foncier**, inspecteur divisionnaire basé à Beauvais car il sera aussi chargé d'encadrer le PELP[9] (2 B + 1 C). Ce référent animera en outre les cellules foncières des SIP, et dispensera une formation dédiée localement.

**Résultat des votes :** unanimité CONTRE ( = 5 ***F.O.*** + 3 CGT + 1 Solidaire + 1 CFTC)

6 CDIF = centre des impôts fonciers
7 Ce projet sera présenté lors du CTL du 3 novembre 2016 pour Beauvais, Senlis et Compiègne.
8 PTGC = pôle de topographie et de gestion cadastrale, mis en place à Beauvais depuis le 01/09/08
9 PELP = pôle d'évaluation des locaux professionnels, mis en place à Beauvais depuis le 01/09/08

## 5) Rapprochement SPF-Enregistrement à Beauvais au 1er septembre 2017

Dès l'annonce de ce projet, ***FO*** a dénoncé une ambition restructuratrice démesurée.

En effet, d'une part, le projet identique sur Senlis n'a toujours pas pu voir le jour, l'application Fidji enregistrement n'étant toujours pas au point. Du coup, la direction a commencé par annoncer un report du lancement au 1er novembre 2016, compliquant la gestion RH du dossier au passage.

Mais ce n'est pas tout, l'arrêté ministériel vient de sortir et il ajourne encore la création du SPF-E de Senlis de 15jours, soit au 15/11/16.

Pour ***FO***, le SPF de Senlis est dans une situation délicate, accusant un retard qui se creuse depuis 6 mois et qui avoisine désormais les 130 jours. Bref, ils ont besoin de tout, sauf d'une réforme à ingérer. Comme un malheur n'arrive jamais seul, le *"pas à pas"* promis pour la partie compta du SPF-E se fera attendre et il faudra démarrer *"en short"*. Plus inquiétant, le recouvrement par le SPF-E pose un sacré problème, de l'aveu même de la direction : à terme FIDJI aura un module recouvrement, mais en attendant, puisque la DG a encore mis la charrue avant les bœufs, il va falloir jongler en essayant de limiter la casse.

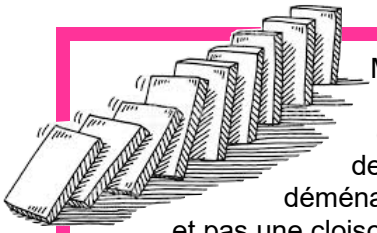

Mais revenons à Beauvais... la direction veut remettre à plat toutes les implantations des services : SPF-E, SIP sur le même niveau, cohérence avec le nouvel organigramme, etc. Une **réunion d'information** est prévue **jeudi 13 octobre** (chefs de service le matin, syndicats l'après-midi) : on s'attend donc à du lourd (pour les déménagements des uns et des autres) mais aussi à du très léger (zéro euro pour les travaux et pas une cloison qui bouge).

***FO*** craint que cela implique beaucoup de déménagements, lesquels pourraient se superposer aux travaux annoncés par le BOP 156 s'agissant des immeubles de l'État construits avant 1980. Sait-on quand ceux-ci auront lieu ? Impossible d'obtenir une réponse claire.

Le ras-le-bol des agents est à son comble : déménagements à répétition, travaux à gogo depuis la fusion, tout le monde en a marre !

De plus, notre équipe informatique va être encore fragilisée en 2017 (départ en retraite après un départ l'an dernier et d'autres départs auparavant, aucun n'ayant été remplacé). Or il va sans dire qu'il faudrait pouvoir compter sur leur disponibilité totale avec des projets pareils dans les tuyaux.

De plus, les collègues rejoignant ces nouvelles structures ne toucheront pas l'ACF publicité foncière !!!! (information confirmée en **Groupe de Travail national le 5 avril**). C'est scandaleux, et on voit bien à quoi servent ces restructurations :

**à faire des économies sur le dos des agents !!!**

Les personnels actuellement en SPF conserveront cette prime si ils restent en SPF-E, mais ils seront désormais les seuls : l'extinction programmée des primes est en marche avec la fameuse démarche stratégique.

Rappelons que seuls ***FO*** et la CGT ont refusé de participer aux groupes de travail nationaux pour accompagner le rouleau compresseur de la démarche stratégique...

***FO*** est opposé à ces nouveaux SPF-E car ils ne sont qu'une étape de la démarche stratégique, préparant d'autres regroupements et spécialisations à terme.

***FO*** dénonce un risque important de perte de savoir, à l'instar de ce qui s'est produit dans le cadre des rapprochements SIP-CDIF. Comme pour le SPF-E de SENLIS en 2016, ***FO*** s'oppose à ce transfert qui est une étape de la démarche stratégique car cela prépare d'autres concentrations et spécialisations.

- pour relire les comptes-rendus du Groupe de Travail du 19 mai 2014,
- du G.T. du 21/10/14,
- du G.T. du 16/03/15.

**Résultat des votes :**

unanimité CONTRE

= 5 ***F.O.*** + 3 CGT

+ 1 Solidaire + 1 CFTC

## 6) Transfert des missions enregistrement du SIE de Compiègne Sud au SPF-E de Senlis au 1er septembre 2017

La démarche stratégique et les lignes directrices de la DGFiP font décidément des dégâts : le but est clairement de concentrer les missions de l'enregistrement sur une résidence par département, au chef-lieu.

Éventuellement, la DG peut accepter plusieurs SPF-E dans certaines directions : ce sera la cas dans l'Oise qui gardera Senlis (siège du PCRP[10]), en plus de Beauvais.

Quant à Compiègne, ses missions actuelles d'enregistrement sont condamnées à disparaître.

La direction locale envisage de maintenir une antenne à Compiègne si au moins 2 agents veulent rester sur place pour continuer à exercer les missions de l'enregistrement (y compris successions).

Concernant les agents, 3 cadres C sont identifiés dans le périmètre de la mission enregistrement (2,3 ETP) et sont éligibles en tant que tels à la PRS[11] pour suivre leur métier à Senlis (si tel est leur souhait, ce qui est peu probable compte tenu de l'éloignement Compiègne-Senlis[12]). La direction rencontrera les personnels courant octobre pour leur expliquer les tenants et les aboutissants des possibilités dont ils disposent, soit une mutation prioritaire sur *"Senlis Fiscalité"* au prochain mouvement général, soit un maintien à Compiègne.

**Cette antenne verra-t-elle le jour ?**

**Et si oui, combien de temps ?**

4 comités techniques plus tard, les élus ***FO*** ont fini par obtenir une réponse à leur question s'agissant de la volumétrie de l'accueil en enregistrement sur Compiègne : en 2016[13], la réception a concerné en moyenne 11 personnes par jour, ce qui est loin d'être négligeable, selon la répartition suivante :

- *15,2% pour les professionnels,*
- *20,4% pour des particuliers souhaitant des renseignements d'ordre général,*
- *19,9% pour des actes sous seing privé,*
- *29,3% pour des successions (Compiègne gère les successions pour tout le département),*
- *12% pour des dons manuels,*
- *le reste correspondant à des demandes moins courantes.*

La direction estime que les professionnels n'auront pas de mal à effectuer leurs démarches autrement, et que les renseignements généraux peuvent toujours être obtenus par d'autres biais pour les particuliers.

Mais pour ***FO***, il est bien évident qu'on assiste à une disparition de la mission sur le Compiégnois. De plus, la décision a été prise sans tenir compte de la fréquentation du guichet, ce qui en dit long sur la volonté de concentration à tout crin de la DGFiP !

Pour ***FO***, c'est NON !!!

**Résultat des votes :** unanimité CONTRE ( = 5 ***F.O.*** + 3 CGT + 1 Solidaire + 1 CFTC)

La liste des restructurations est donc très longue pour 2017. ***FO*** s'inquiète de l'accompagnement que la direction sera en mesure d'apporter sur une telle salve, sachant qu'en 2016, alors que *"seul"* le SPF-E de Senlis était au programme, l'accompagnement n'a pas été assez soutenu de l'avis des personnels concernés. Beaucoup de points s'avèrent en effet perfectibles à l'épreuve du concret (isolation du poste compta, confidentialité à l'accueil, exiguité de l'accueil, mobilier de l'accueil notamment tables trop basses...). La direction prend acte de notre intervention et s'engage à retourner sur place pour envisager les améliorations possibles.

Au sujet des SPF-E, la Présidente nous a fait part de son commentaire, un brin nostalgique :

*"ça me rappelle ce qu'on faisait quand j'étais jeune dans les recettes-conservations..."*

A méditer.

Mais peut-être que quelqu'un se souvient encore de la belle époque, bien avant la DGI, avec la Direction de l'Enregistrement et la Direction de la Publicité Foncière ?

10 PCRP = pôle de contrôle des revenus patrimoniaux
11 PRS = prime de restructuration de service
12 Environ 38 kms à parcourir en 40 minutes
13 Chiffres établis sur 186 jours ouvrés du 01/01/16 au 26/06/16

## 7) Réorganisation des travaux au SIE de Compiègne Nord

La direction nous présente cette réorganisation en 2 volets.

1. D'une part, la fusion des 2 équipes IFU[14] en une seule, qui relève bien de la compétence de notre comité technique.
2. D'autre part, une réorganisation interne du travail qui ne sera plus forcément par portefeuille (par secteur géographique) comme auparavant, ainsi que le permet l'application GESPRO. Ce point relève en revanche de la pleine compétence du chef de service.

Les agents ont été consultés en amont, et un bilan est prévu au bout de 6 mois de fonctionnement pour adapter cette organisation si besoin. En effet, il faudra notamment vérifier que la charge par cadre en IFU n'est pas surdimensionnée du fait de cette nouvelle répartition des effectifs.

| | | B | C | A | A + |
|---|---|---|---|---|---|
| emplois implantés au SIE NORD en 2016[15] | | 6 | 4 | 1 | 1 |
| **AVANT** | IFU 1 | 3 | 1 | | |
| | IFU 2 | 3 | 2 | | |
| | compta-guichet | 0 | 1 | | |
| **APRES** | IFU | 5 | 3 | | |
| | compta-guichet | 1 | 1 | | |

***FO*** observe que le SIE Sud travaille toujours par secteur géographique, et que la direction souhaite fusionner les 2 services au 01/01/18, le moment peut donc paraître mal choisi pour adapter à contresens les méthodes de travail. La Présidente nous répond que cette fusion des 2 SIE n'est pas la priorité à l'heure actuelle, contrairement à l'adaptation du SIE Nord qui était urgente.

Quant à attendre d'en savoir plus sur l'arrivée du prélèvement à la source pour adapter l'organisation en conséquence, étant donné que la direction a fait brûler un cierge pour que la réforme du gouvernement soit enterrée (voir page 1 de ce compte-rendu), il n'en est bien évidemment nullement question !

**Résultat des votes :** ABSTENTION unanime ( = 5 ***F.O.*** + 3 CGT + 1 Solidaire + 1 CFTC)

## 8) Recrutement d'apprentis

Le dispositif de l'apprentissage[16] à la DGFiP a été décidé par le gouvernement en mai 2015. Le plan de recrutement concernait 200 apprentis en 2015 et 300 en 2016, dont 2 pour la DDFiP de l'Oise.

***FO*** rappelle ici que ce sujet présenté *"pour information"* justifie un vote des élus en CTL conformément à la circulaire du ministère du travail, qui précise les dispositions relatives à l'apprentissage, en indiquant bien que *"les conditions d'accueil et de formation des apprentis font l'objet d'un avis du Comité Technique."*

***FO***-DGFiP dénonce ce mode de recrutement, considéré comme de la main d'œuvre à bas coût par notre Directeur Général. Le DG assume son artifice puisqu'il intègre sans ambages les apprentis aux effectifs réels, en réduisant d'autant le nombre d'empois supprimés au titre de 2017, et en biaisant sa communication officielle.

Pallier les carences en effectifs tout en sous-rémunérant le travail, bravo Bercy, quelle exemplarité !!!

Si ***FO*** reste attaché à l'apprentissage en général, notre syndicat n'en est pas moins opposé à sa mise en place à la DGFiP : nos services ont grand besoin de personnels, mais de personnels avec un statut public qui se formeront et resteront pour venir renforcer des agents à qui rien n'est épargné.

Après des déboires sérieux lors de la première vague "géomètres" (une renonciation d'emblée + une rupture de contrat), la direction locale envisage désormais de privilégier les **métiers juridiques** :

- la première apprentie est au **SIE de Méru** jusqu'au 29/09/2017 (MASTER 2 en droit fiscal),
- la seconde apprentie est au **SIE de Beauvais** jusqu'au 11/09/2017 (licence gestion et comptabilité).

En résumé : *"l'administration, c'est pas fait pour"* …. dixit le chef du pôle transverse.

14 IFU = Interlocuteur Fiscal Unique
15 TAGERFiP de la DDFiP 60 au 01/01/2016
16 Le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé (essentiellement régi par le code du travail).

## 9) Questions diverses

1. Lors du CTR[17] du 7 juillet dernier, une nouvelle modalité d'attribution de la DGF[18] sur la base d'un **bonus incitatif** à des plans de rationalisation en termes de fonctionnement concernant les fluides, les frais de déplacement, la bureautique...

   Question de ***FO*** : *"Doit-on craindre que demain vous coupiez le chauffage, rationniez les frais de déplacement et mégotiez davantage sur la qualité du matériel pour obtenir votre récompense ?"*

   Réponse de l'administration : *"ça dépend de la taille de la carotte"* .

2. *La **commission de réforme**[19] est une instance consultative médicale et paritaire (composée des médecins du comité médical, de représentants de l'administration et de représentants du personnel) qui donne obligatoirement un avis sur l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie et sur l'état de santé, les infirmités ou le taux d'invalidité qui en découle(nt) avant que l'administration ne se prononce sur l'octroi, le renouvellement des congés pour accident de service ou maladie contractée dans l'exercice des fonctions.*

   ***FO*** dénonce que la représentation des personnels n'est pas respectée en commission de réforme départementale.

3. **L'application RSP**[20] visait initialement à refondre en une application unique l'ensemble des outils du recouvrement, qu'ils concernent les impôts particuliers ou les impôts professionnels, les impôts sur rôles ou les impôts auto-liquidés. RSP doit aussi devenir la seule interface avec Chorus. Or, ce projet accuse les retards les plus significatifs du programme COPERNIC[21]. À l'origine prévue en 2007, l'échéance du déploiement a d'abord été repoussée à 2012, pour ne plus afficher aucun calendrier aujourd'hui !

   ***FO*** déplore que tant de retard se soit accumulé, alors que RSP devait être installé pour la création des premiers SIP ! La sphère des particuliers est carrément mise en suspens (travaux complémentaires à programmer).

   L'application **RSP forcé** est déployée dans les SIE de l'Oise depuis avril, générant des charges nouvelles, notamment en termes de fiabilisation des données MEDOC, MIRIAM et GESPRO[22].

4. Une fois encore, ***FO*** a demandé que l'organisation de **l'accueil des nouveaux arrivants** ait lieu sur une journée complète, comme dans la plupart des départements, et comme dans l'Oise auparavant. Non seulement les collègues sont stressés et "speed", ils n'ont le temps de rien, mais surtout ils ne peuvent pas se sentir bien accueillis. La direction les oblige à courir pointer dans leur poste l'après-midi, en leur faisant prendre des risques sur la route, le tout en général pour rien puisque leur poste n'est pas encore installé. Les autres syndicats nous ont rejoints dans cette demande appuyée.

5. ***FO*** est intervenu pour savoir si un poste avait été proposé au **mouvement spécifique B de mars 2017**. Aucune réponse n'a été obtenue le 13 septembre. Et, bien sûr, le 3 octobre, nous avions constaté directement sur Ulysse que l'Oise ne figurait pas parmi la liste des postes ouverts au mouvement spécifique (le délai de séjour est de **2 ans** en cas d'obtention d'un tel poste).

6. ***FO*** est encore intervenu sur la gestion du **courrier au CFP de Compiègne**, en demandant que le départ en retraite d'un collègue soit anticipé. Réponse : on va se renseigner, auprès du gestionnaire de site ou du responsable du SIP, la direction ne semble pas trop savoir vers qui se tourner.

7. ***FO*** s'est inquiété des délais qui arrivent beaucoup moins nombreux que d'habitude. Ce serait *e-contact* qui aurait des *e-couacs :* les délais doivent être coincés informatiquement. ***FO*** craint que tout arrive d'un coup dans les services.

8. Concernant l'obtention de tarifs préférentiels pour stationner à Beauvais, la commission qui devait se prononcer s'est déclarée incompétente : elle a refusé de statuer et a renvoyé le problème aux élus...

9. ***FO*** a reproché qu'aucun appel à candidature n'ait été publié pour recruter un huissier parmi les inspecteurs ALD de l'Oise, ce qui aurait garanti une égalité d'accès à ce poste offert en détachement

10. Le prochain CTL est prévu le 3 novembre. La direction a l'air très pressée de présenter l'accueil sur rendez-vous (Beauvais, Compiègne, Senlis), les compétences croisées SIP/trésoreries, le pôle pénal inter-régional, le pôle inter-régional de programmation et les ponts "naturels" 2017.

---

17 CTR = comité technique de réseau
18 DGF = dotation globale de fonctionnement
19 décret du 14 mars 1986 (articles 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19 et 19-1) et note de service DGFiP n°2016/04/145 du 1er avril 2016
20 RSP = Refonte des Systèmes de Paiements
21 Dès l'an 2000, l'idée est de mettre l'usager au cœur de l'administration fiscale et du système d'information : c'est la révolution COPERNICIENNE. Aujourd'hui, on voit que tout ça était facile à dire, mais que ce n'est toujours pas fait... loin s'en faut.
22 MEDOC = outil de gestion des impôts auto liquidés (interfacé avec BDRP, la base de données de redevables professionnels) ;
MIRIAM = recouvrement contentieux correspondant ;
GESPRO = gestion des professionnels (leur suivi et le traitement de leurs obligations fiscales)